



MES
DÉMARCHES
▼

Toutes mes démarches



Documents administratifs et actes officiels

CNI, passeport, naissance, élections, etc.

[+ EN SAVOIR PLUS](#)



Famille et éducation

- Mercredi 18 juillet : **Veules-les-Roses**
- Dimanche 22 juillet : **Deauville**
- Mercredi 25 juillet : **Étretat***
- Dimanche 5 août : **Le Touquet-Paris-Plage**
- Dimanche 12 août : **Cabourg**
- Mercredi 22 août : **Trouville**
- Dimanche 26 août : **Honfleur**

Départs depuis le poste de Police Municipale à 6 h 30 et de l'Hôtel de Ville à 6 h 45. Heure de retour prévue à Serris : 21 h 30 (selon trafic).

* Mercredi 25 juillet à Étretat : 16 places disponibles pour des jeunes (11-17 ans) encadrés par le service Vie Locale.

Inscriptions

Inscriptions à l'Hôtel de Ville de Serris de 9 h 00 à 12 h 00 :

- › mercredi 4 avril ;
- › samedi 7 avril ;
- › mercredi 11 avril ;
- › samedi 14 avril.

Modalités d'inscriptions

Pour s'inscrire, munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, d'un livret de famille (selon la composition du foyer), acquittez-vous d'1 € par participant et signez le règlement.

Inscription pour 1 seul voyage par personne.

Les journées à la mer pour 1 euro sont destinées aux résidents serrissiens. Les mineurs devront être sous la responsabilité d'un adulte.

La commune se décharge de toute responsabilité dans le cadre des activités, hors transport, ainsi que pour tout bien personnel oublié ou perdu.

Les personnes à mobilité réduite devront être accompagnées si nécessaire et ainsi être autonome durant toute l'activité.

En cas d'absence, toute personne inscrite ne prévenant pas le service Vie Locale par écrit quatre jours avant la sortie, ou ne présentant pas un certificat médical au cours de la semaine qui suit, se verra facturer la somme de 20,00€ par personne inscrite.

Pensez à vous munir de :

- › votre matériel de baignade (maillot de bain, serviette, brassards et / ou bouée gonflables pour les enfants) ;
- › protections solaires : crème, casquette, chapeau, lunettes...
- › goûter et éventuelle collation pour le soir.

